



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

CENTRE DE DÉTENTION DE VILLENAUXE LA GRANDE

Le : 03 janvier 2026

Que faut-il pour que l'établissement soit sécurisé ?

Le bureau local SPS-CEA a été informé que la compagne d'une personne détenue, récemment transférée pour raisons de sécurité et actuellement placée à l'isolement dans notre établissement, a adressé **une lettre de menaces, accompagnée de photographies des véhicules personnels de certains surveillants.**

Nous rappelons qu'il y a un peu plus de 18 mois, plusieurs personnels ont vu leurs **véhicules incendiés** sur le parking dit « sécurisé ».

À cette époque déjà, nous demandions la sécurisation du domaine pénitentiaire, ainsi qu'une protection du parking par différents moyens.

La seule réponse apportée par le directeur de l'époque depuis parti précipitamment de l'établissement a été l'autorisation exceptionnelle de faire entrer les véhicules pour les services de nuit.

Plus récemment encore, des membres de la famille d'une personne détenue ont été retrouvés au niveau des vestiaires des surveillants, alors même que cet accès est censé être sécurisé par un digicode... inchangé depuis la création de l'établissement.

Il ne faut donc pas s'étonner que des effets personnels de surveillants aient disparu des casiers.

Nous rappelons que la sécurisation du domaine pénitentiaire a été évoquée lors du CSA du 04 septembre 2024, où un simple manque de budget avait été évoqué.

Nous entrons désormais en 2026, et le problème demeure strictement identique, à une exception près : **les organisations syndicales siégeant n'ont plus abordé ce sujet lors des CSA suivants.**

Le **SPS-CEA** demande :

- **L'annulation immédiate du permis de visite de la compagne de la personne détenue concernée.**
- **La saisie du procureur de la République pour menaces sur personnes dépositaires de l'autorité publique.**
- **Que les agents directement visés soient informés sans délai, accompagnés et protégés par l'administration.**
- **La mise en place d'un véritable projet de sécurisation du domaine pénitentiaire, certaines mesures nécessitant peu d'investissement financier.**

Le **SPS-CEA** sera pleinement aux côtés des personnels et les accompagnera dans toutes leurs démarches si nécessaire.

Le Bureau Local **SPS-CEA**



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
100 % CEA

